

Année scolaire 2021 / 2022



PROJET PEDAGOGIQUE

DES ESPACES JEUNES DU PELLERIN

SOMMAIRE



Contexte

Deux structures jeunes p.2

Les structures

L'environnement p.3

L'implantation et le fonctionnement p.3

L'organisateur p.3

L'équipe p.3

Le projet

Axe éducatif : la réalisation de soi p.4

Axe éducatif : l'accès à l'offre éducative,
la culture et aux loisirs p.5

Axe éducatif : la communication p.6

Axe éducatif : le vivre ensemble p.7

Evaluation et analyse p.8

CONTEXTE

La commune du Pellerin a mis en place deux accueils jeunes en fonction des tranches d'âges accueillis. Une structure pour les 10-13 ans et une structure pour les 14-17 ans.

Avec cette organisation, la commune répond aux différents besoins des publics ciblés.

Le projet pédagogique a été co-construit avec les animateurs jeunes des différentes structures et le directeur/coordonateur des ALSH.

Le projet est conjoint entre l'espace 10-13 ans et celui des 14-17 ans.

L'année 2020-2021 ayant malheureusement été perturbée par la crise sanitaire, l'équipe d'animation a décidé de reconduire le projet pédagogique précédent, n'ayant pu être mis en place.

LES STRUCTURES

L'ENVIRONNEMENT

La commune du Pellerin compte environ 5100 habitants.

La part des moins de 14 ans représente environ 21% de la population et celle des moins de 29 ans environ 38% (en 2011).

Il y a 3 écoles élémentaires, un collège et un lycée professionnel sur la commune.

De nombreuses associations sont présentes et le tissu associatif est dense.

L'IMPLANTATION ET LE FONCTIONNEMENT

L'espace « 10-13 » se situe dans les locaux de l'école de l'Hermitage.

Cette implantation permet aux jeunes d'être à proximité du collège, de la restauration et aussi des installations sportives et culturelles.

La structure est ouverte :

- ▶ *En période scolaire, le mercredi de 12h à 18h avec repas et de 14h à 18h sans repas.*
- ▶ *Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 18h.*

Afin d'être accessible à tous, proche du besoin des publics et des familles, les inscriptions peuvent se faire en journée complète, en demi-journée avec ou sans repas.

L'espace « 14-17 » se situe en centre-ville, rue Sourdille.

Cette implantation permet aux jeunes d'être au cœur de l'activité de la ville.

La structure est ouverte :

- ▶ *En période scolaire, le mercredi de 14h à 18h, un samedi sur deux de 14h à 18h, un vendredi sur deux de 18h à 23h.*
- ▶ *Pendant les Vacances scolaires du lundi au vendredi de 14h à 18h avec également une soirée par semaine.*

L'ORGANISATEUR

Les deux ALSH sont gérés par la Mairie du Pellerin, située rue du Docteur Sourdille, au Pellerin.

L'EQUIPE

L'équipe jeunesse est constituée d'un animateur pour les 14-17 ans, d'une animatrice 10-13 ans, d'un coordinateur ALSH, et fait partie du service Enfance-Jeunesse-Education de la commune du Pellerin. Des animateurs occasionnels peuvent être recrutés sur des périodes afin de renforcer l'équipe permanente.

L'équipe se réunit une fois par semaine afin de faire le point ensemble. C'est l'occasion de faire le point sur les jeunes, les projets en cours, mais également de créer des passerelles entre les deux structures.

En reprenant le PEDT de la commune du Pellerin nous avons ressorti 4 axes principaux qui vont diriger nos intentions éducatives. Certains objectifs se font échos et peuvent se situer dans plusieurs axes éducatifs que nous comptons aborder. Nous envisageons une application globale de ce projet pédagogique avec des objectifs transversaux entre les axes choisis.

LE PROJET

AXE EDUCATIF : LA REALISATION DE SOI

Nous souhaitons accompagner la construction de l'individu au sein du collectif.

- ▶ En lui permettant d'avoir accès à un espace ressource et de documentation. Les espaces jeunes doivent être des espaces relai où les jeunes peuvent trouver de la documentation, des supports, des flyers.
- ▶ En étant dans une démarche de valorisation du jeune. Les espaces jeunes doivent être des lieux où le jeune se sent en confiance avec ses pairs mais aussi avec ses animateurs. La place du jeune ainsi que son ressenti sont primordiaux afin de l'aider à se construire.
- ▶ En permettant au jeune de se confronter, d'argumenter et de prendre des décisions. Le public accueilli a besoin de savoir se situer dans une conversation et d'expliquer son point de vue.
- ▶ En co-construisant des projets à moyen et long terme. Les jeunes bénéficieront d'un accompagnement, d'un échéancier leur permettant de se projeter.
- ▶ En favorisant la mise en place de l'estime de soi et en identifiant les freins à sa réalisation. Les espaces jeunes doivent être des lieux de discussion, d'ateliers et de débats toujours dans une optique de bienveillance et de confiance en soi.
- ▶ En veillant à l'équilibre du jeune. Les animateurs doivent veiller à identifier les jeunes les plus vulnérables et favoriser leur intégration et ainsi faire en sorte qu'aucun jeune ne soit mis de côté.

Nous souhaitons favoriser l'expression et le langage.

- ▶ En proposant des sorties, des animations qui permettent au public de se projeter et d'acquérir de nouvelles compétences. La fréquentation ainsi que le nombre de sorties, ateliers à visée culturelle et artistiques seront des indicateurs de la réalisation de cette intention.
- ▶ En proposant des séjours et des voyages internationaux qui permettront d'ouvrir de nouveaux horizons aux publics.
- ▶ En mettant en place un journal d'information au sein du groupe. La réalisation de ce support permettra aux jeunes d'exprimer leur ressenti et de participer à l'élaboration d'un journal de bord.



AXE EDUCATIF : L'ACCES A L'OFFRE EDUCATIVE, LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Nous souhaitons que les jeunes aient accès à des loisirs de qualité.

- ▶ En diversifiant nos propositions d'animations afin de répondre aux besoins de chacun. Il faut avoir une connaissance du public accueilli et aussi prendre en compte les propositions des jeunes pour la construction du programme d'activité. Il faut cultiver la valorisation de la compétence des jeunes.
- ▶ En faisant appel à la diversité et la densité du tissu associatif et en recensant les offres des partenaires.

Nous souhaitons que les jeunes s'épanouissent sur les temps extra-scolaires.

- ▶ En leur proposant des activités multiculturelles telles que théâtre, danse, musique...
- ▶ En proposant des sorties culturelles dans le programme et en amenant le public sur les sorties qu'ils ont proposés. Les jeunes doivent avoir accès à la culture pour ensuite se l'approprier et la vivre de façon autonome.
- ▶ En se plaçant dans l'ère du temps avec des propositions d'activités novatrices qui permettent au jeune un moyen d'expression.



AXE EDUCATIF : LA COMMUNICATION

Nous souhaitons continuer à communiquer au sujet des activités, des projets et du fonctionnement des espaces jeunes vers l'extérieur.

- ▶ En relayant les informations régulièrement via les réseaux sociaux et site internet de la Ville, avec une mise à jour régulière.
- ▶ En continuant à promouvoir les structures et leurs actions auprès des partenaires. Il faut continuer à garder le lien avec les établissements scolaires en proposant des animations et visites régulières. En relayant et en mettant à contribution les associations partenaires pour contribuer à la diffusion.
- ▶ En mettant en place une publicité, un descriptif de la structure visionnable sur internet via des plateformes et sur le site de la ville.

Nous souhaitons valoriser la production et l'expression des jeunes.

- ▶ En permettant aux jeunes de s'exprimer, de donner son avis et en favorisant leurs expressions. Les espaces jeunes sont des lieux où les jeunes peuvent s'essayer à mener des activités eux-mêmes. Il faut également pour favoriser l'expression des jeunes que les activités menées soit de types sketch, théâtre, représentation, clip.
- ▶ En organisant des expositions, des temps d'échanges sur leur production. Il faut continuer à faire venir des intervenants et proposer des animations spécifiques qui pourront permettre une visibilité du travail réalisé par les jeunes.
- ▶ En permettant aux jeunes de participer à la vie de son espace jeunesse. Les jeunes doivent être inclus dans l'élaboration du programme. Les espaces jeunes doivent être des lieux d'écoute, de paroles et de régulation.

AXE EDUCATIF : LE VIVRE ENSEMBLE

Nous souhaitons que les espaces jeunes soient des lieux de vie pour toutes et tous.

- ▶ En favorisant les échanges au sein du groupe, que ce soit par le biais de soirées, de discussions, de débats et d'échanges.
- ▶ En favorisant l'entre-aide et le mélange au sein des groupes. Pour cela, nous devons organiser des grands jeux, des jeux et sorties où la coopération est mise en avant.
- ▶ En déterminant de concert le fonctionnement des espaces jeunes. Afin que chacun trouve sa place, il est important de fixer les règles qui vont régir le fonctionnement ensemble. Il faut veiller également à une répartition équitable des tâches et des actions à mener par les jeunes. Les espaces jeunes doivent être des lieux de valorisation de l'implication et de la prise d'initiative des jeunes. Les animateurs doivent également veiller au respect du rythme et de la place de chacun.
- ▶ En étant attentif à toutes formes d'exclusion et de harcèlement. Les espaces jeunes sont des lieux où la mixité, la tolérance et la prise en compte des différences sont essentielles à la vie tous ensemble. Les animateurs ont un rôle de médiateur à ce sujet et pourront amener la réflexion via des ateliers, des débats, discussions..
- ▶ En mettant en place des réunions d'échanges et de régulation avec les jeunes. Ces temps serviront à questionner le fonctionnement, désamorcer les conflits et permettre à chacun de s'exprimer.

Nous souhaitons que les jeunes soient acteurs de la cité.

- ▶ En promouvant les actions citoyennes. Cela peut être sous forme de nettoyage des bords de Loire, des rencontres intergénérationnelles, ou en organisant des événements types tournois, concerts. Les jeunes s'impliquent dans la vie de la commune et proposent des événements accessibles à toutes et tous.
- ▶ En mettant en place «un conseil jeune», avec une ou plusieurs réunions qui permettront de soulever des problématiques rencontrées par les jeunes sur la commune et de poser et de proposer leur solution directement.
- ▶ En les encourageant à trouver un premier job. Obtenir un premier emploi reste compliqué et difficile lorsque l'on est jeune. De ce fait les jeunes peuvent co-organiser un baby-sitting dating afin d'avoir un job d'appoint avec le soutien de l'équipe d'animation.
- ▶ En organisant des rencontres inter-espaces jeunes avec les communes environnantes. Dans une optique d'ouverture et de rencontre, des liens pourront être tissés avec d'autres structures jeunesse.

EVALUATION ET ANALYSE

Afin de nous rendre compte si nos objectifs sont atteints, nous baserons nos évaluations en fonction de plusieurs critères (liste non exhaustive) tels que :

- ▶ Le nombre de participants ;
- ▶ La fréquentation ;
- ▶ Le retour de la part des jeunes ;
- ▶ Le retour de la part de l'équipe ;
- ▶ Le nombre d'actions mises en place.

Nous avons la volonté de créer une relation avec le public accueillis basée sur l'échange, l'écoute et l'expression de son point de vue. Ainsi, les jeunes auront la possibilité de discuter du fonctionnement des espaces jeunes, des activités et projets proposés. Nous accueillons des publics qui nécessitent une adaptation ainsi qu'une remise en question permanente, il faut que l'équipe pédagogique tout autant que les jeunes s'aménagent des temps où la parole sera libérée et pourront échanger tout en se sentant en confiance.

De plus, des réunions en équipe seront organisées une fois par trimestre afin de situer l'engagement et l'application du projet pédagogique. Ces réunions, seront l'occasion de faire un point mais également le cas échéant de rediscuter de la portée du projet pédagogique. En complément de ces réunions/bilans trimestriels, une réunion est organisée après chaque période de vacances afin de faire le point et d'appréhender la prochaine période tout en prenant en considération les axes et leviers d'évolution.



NOUS CONTACTER...

Service Enfance Jeunesse Éducation

Mairie du Pellerin
Rue du Docteur Gilbert Sourdille

• **Coordonnateur
des accueils de loisirs de 3 à 17 ans**
jeunesse@ville-lepellerin.fr
07 84 58 96 15

Les espaces jeunes

• **Le «1013»**
À l'école de l'Hermitage
2, rue de l'Hermitage
02 40 05 61 86 / 06 99 21 89 36

• **L'espace jeunes des 14 / 17 ans**
16, rue du Dr. Sourdille
09 82 43 26 46 / 07 63 15 15 67